

REUNION DU MARDI 20 OCTOBRE 2020

L'AN DEUX MIL VINGT, LE VINGT OCTOBRE A DIX-NEUF HEURES,
le Conseil Municipal légalement convoqué en date du 15 octobre 2020 s'est réuni à la Salle des Fêtes en séance publique sous la présidence de Monsieur Laurent LEMARCHAND, Maire de SALLENELLES.

Étaient présents : MM MAHEUX Jérôme – BRICHART Junior –
LARSONNEUR Jean-Louis – MARTIN LELIEVRE Catherine
BUSSON Christophe – DAGORN Pascale – CHRETIEN Paola

Etaient excusés : Mr Charles VEAUX qui a donné pouvoir à Mr Laurent LEMARCHAND
Mme Noémie GERMAINE qui a donné pouvoir à Mr Junior BRICHART

Etait absente : Mme Ingrid CHAUME

Mme DAGORN Pascale a été élue secrétaire de séance.

Suite au contexte sanitaire, le conseil municipal s'est déroulé à huis clos.

Intervention du représentant du SYVEDAC :

Présentation des nouvelles consignes de tri pour les sacs jaunes depuis le 1er Octobre 20
Une campagne de communication avec boitage des documents sera réalisée par le SYVEDAC, ainsi qu'un porte à porte dans certaines communes choisies par NCPA.

1 / Approbation du conseil du 15 septembre 2020 :

Le conseil municipal du 15 septembre ne soulève aucune remarque.

2/ Délibération sur la remise en eaux des Terrains François :

Retour sur les différentes réunions avec Ports Normands et le conservatoire du littoral. Vu le manque d'avancée sur les demandes du conseil municipal :

Le Conseil Municipal refuse ce projet de ports normands de remise en eaux des terrains François. Nous réaffirmons notre souhait de garder les chemins de promenade, les arbres isolés et que la compensation soit de 4 hectares.

Vote POUR le refus : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

3/ Avancement des travaux logement de la Mairie et devis de remplacement des volets :

Il nous manque encore des devis pour des volets bois. Un devis supplémentaire sera demandé A Panofrance.

La décision est donc reportée au prochain conseil.

Au sujet du logement, les travaux avancent et seront terminés prochainement.

4/ Questions diverses :

M le maire informe :

- Un RDV prévu avec Mme Pailleux de la maison de la nature pour présenter le projet d'exposition en 2021.

- Suite à la réponse du conservatoire au sujet de la sécurisation de la vanne qui devient dangereuse.

La sécurisation effectuée ne satisfait pas le conseil municipal. Un nouveau courrier sera envoyé pour connaître la responsabilité de chacun en cas d'accident.

-La région lance un projet de mettre la double identité (français / normand) sur les panneaux d'entrée de village.

Le conseil municipal n'envisage pas pour l'instant de suivre ce projet, mais pourra y adhérer ultérieurement

-NCPA devra voter avant la fin de l'année, sur le principe d'un PLUi .Une discussion suivie d'un vote du conseil municipal aura lieu au prochain conseil en Novembre.

-Suite à l'épidémie de covid19, il est proposé au conseil la suppression du repas des aînés au restaurant ainsi que le goûter, mais de conserver le colis.

Le choix sera proposé de venir récupérer les colis ou de se faire livrer.

La permanence sera effectuée à la salle des fêtes

.

M Maheux Jérôme propose que le comité des fêtes pour Noël crée une animation avec un défilé dans les rues et distribution de cadeaux en porte à porte.

Le conseil municipal valide les deux propositions.

Au sujet des 2 chantiers participatifs des élus :

-La boîte à livres est pratiquement terminée et va ouvrir prochainement.

Mme Martin- Lelièvre Catherine et Mme Chrétien Paola s'occuperont du renouvellement des livres.

-Le projet de boutique de circuit-court : nous envisageons une ouverture durant le mois de Mars.

-Interventions de Mme Martin-Lelièvre Catherine :

- La réunion du CCAS prévue afin que tous les membres se rencontrent, est-elle toujours d'actualité ? Cette réunion est prévue au premier trimestre 2021.
- Présence de rats dans le cimetière et aux alentours.
Une dératisation est déjà prévue pour Novembre.

-M Brichard junior demande :

-Que soient étudiées des solutions pour créer des places supplémentaires dans le village.

Après discussion :

Le conseil municipal se réserve le droit, dans les années à venir, de préempter sur des ventes pour régler ce problème.

-Demande la date de réunion de la commission espaces verts afin de réaménager l'emplacement des pots de fleurs.

L'ensemble des ordres du jour étant vu et aucun autre sujet abordé
La séance est levée à 21 heures 20 minutes.

Le Maire

Le Secrétaire

Le Conseil Municipal